

DIEUDONNE Christophe

PROMOTION du 25 PRAIRIAL AN XII
(15 juin 1804)

Naquit le 12 octobre 1757, au village de MENIL, près de SENONES (88).

Désigné par sa famille à suivre la carrière du Barreau, il exerçait depuis quelques années la profession d'avocat, à SAINT-DIE, lorsque se manifestèrent les premiers symptômes de la Révolution. Nommé Administrateur du département des VOSGES, puis élu Député à l'Assemblée Législative, il s'y fit plutôt remarquer par ses travaux utiles, que par les brillantes qualités d'Administrateur; et le DIRECTOIRE lui confia, en l'An V, celles de Commissaire du Gouvernement.

Appelé au Conseil des Anciens, en l'An VII, au Tribunal, le 3 Nivôse An VIII, le 24, cette Assemblée le chargea de porter au Corps Législatif, son vœu sur plusieurs projets de loi. Le 24 Pluviôse suivant, il parla en faveur de projet de loi sur l'organisation administrative, l'examina dans les détails et soutint qu'il réparait tous les défauts des Régimes précédents. Le 28 Ventôse, DIEUDONNE, fit une motion d'ordre ayant pour objet d'engager le Tribunal à rendre le Gouvernement juge des demandes des Communes relatives à des acquisitions, échanges et impositions des centimes additionnels, enfin, le 9 Frimaire An IX, il prit la parole dans le Corps Législatif, pour au nom du Tribunal, faire connaître et défendre le vœu d'adoption, exprimé par l'autorité, dont il était l'organe, en faveur du projet de loi, sur les cautionnements des Receveurs des Contributions.

Il était encore au Tribunal, lorsque le Premier Consul le nomma, le 4 Pluviôse, Préfet du département du NORD, et DIEUDONNE, désireux de justifier la confiance du Premier Chef de l'Etat, donna une vigueur nouvelle aux Institutions, réforma l'administration des Etablissements Publics, encouragea l'Agriculture.

NAPOLEON, en récompense de ses services, le nomma Membre de la Légion d'Honneur, le 25 Prairial An XII.

Il est mort le 18 octobre 1805, dans l'exercice de ses fonctions, à SAINT-SAULVE, près de VALENCIENNES.